



Appendice A  
Conditions Générales d'Unit4

Version 1.1

Mars 2018

## **1 INTRODUCTION**

### **1.1 Contrat**

Le Contrat (intégrant cette Appendice A – Conditions Générales d'Unit4) régit la commande par le Client de tous Produits et/ou Services et prend effet et lie les Parties à partir à la Date de Prise d'Effet. Le Client déclarant et garantissant qu'il a lu toutes les stipulations du Contrat, les parties conviennent ce qui suit :

### **1.2 Annexes applicables**

Lorsque le Client commande au moyen d'un Bon de Commande :

- 1.2.1 un Produit qui installé On Premise, les conditions générales additionnelles de l'Annexe 1 sont applicables ;
- 1.2.2 des Services Cloud de Unit4 Global, les conditions générales additionnelles de l'Annexe 2 sont applicables ;
- 1.2.3 des Services Professionnels, les conditions générales additionnelles de l'Annexe 3 sont applicables ;
- 1.2.4 des Produits de Tiers et/ou Services de Tiers, les conditions générales additionnelles de l'Annexe 4 sont applicables.

## **2 DEFINITIONS ET INTERPRETATION**

### **2.1 Définitions**

Les termes débutant par une majuscule dans le Contrat ont la signification qui leur est attribuée dans l'Appendice B – Définitions.

### **2.2 Interprétation**

Toute référence à un mot au singulier inclut le pluriel et vice versa. Les termes faisant référence à une personne physique incluent les organes de société et toute autre personne morale et vice versa. Toute référence particulière à un genre inclut l'autre genre. L'usage des verbes conjugués « inclut » ou « incluant » signifient sans limitation. Les titres sont insérés uniquement par souci de commodité et n'affecteront pas l'interprétation des présentes conditions.

### **2.3 Hiérarchie des documents contractuels**

En cas de conflit ou de contradiction entre les différents documents contractuels, la hiérarchie suivante s'applique :

- 2.3.1 le Bon de Commande et tous documents annexés ;
- 2.3.2 l'Annexe de Variation ;
- 2.3.3 l'Appendice A – Conditions Générales d'Unit4 et toutes Annexes ou documents (par exemple, un Contrat de Protection des Données) y étant annexés ;
- 2.3.4 les Appendices C à G ; et
- 2.3.5 la Documentation Relative aux Politiques de Unit4.

## **3 FRAIS ET MODALITES DE PAIEMENT**

### **3.1 Frais**

Le Client devra payer tous les frais spécifiés dans le Bon de Commande. Sauf accord contraire : (i) les frais sont calculés en fonction des Produits et/ou des Services commandés pour être utilisés par un nombre et une catégorie d'Utilisateurs particuliers (par exemple, les salariés) comme spécifié dans le Bon de Commande ; et (ii) les obligations de paiement ne peuvent être annulées et les frais payés ne sont pas remboursables. Des frais additionnels s'appliqueront lorsque le Client excède la Limite d'Utilisation ou accepte de commander des Produits (ou leurs modules) ou Services additionnels.

### 3.2 **Renouvellements Annuels et Durée Minimale**

Lorsque tous Produits ou Services sont à payer par une souscription annuelle, ces Produits ou Services se renouvèleront automatiquement chaque année à la Date de Renouvellement, sauf si le Client a notifié par écrit son intention de résilier en respectant un délai de préavis de soixante (60) jours calendaires (préalablement à la Date de Renouvellement). Lorsque des Produits ou Services, par exemple ceux à payer annuellement en avance, sont soumis à une Durée Minimale, le Client ne peut être autorisé à notifier son intention de résilier que si cette résiliation prend effet après la Durée Minimale.

### 3.3 **Facturation et mode de paiement**

Le cas échéant, et sauf accord contraire, Unit4 peut adresser une facture :

- 3.3.1 à la Date de Prise d'Effet pour tout paiement unique de Produits (soit relatifs à une Licence de Logiciel à Durée Déterminée ou autres); et/ou
- 3.3.2 à la Date de Prise d'Effet et à chaque Date de Renouvellement pour tous Produits ou Services à payer en avance par une souscription annuelle (pour lesquels une Durée Minimale peut s'appliquer) ; et/ou
- 3.3.3 mensuellement à terme échu (en mode régie) pour les Services Professionnels et les Dépenses associées sous la forme d'arriérés mensuels ; et/ou
- 3.3.4 tel que précisé dans le Bon de Commande correspondant pour tous les autres frais applicables ; et

toutes les factures présentées au Client par Unit4 sont exigibles et doivent être payées dans les trente (30) jours calendaires de la date de la facture.

### 3.4 **Augmentation**

En plus des augmentations de frais pour les raisons exposées dans la clause 3.1, tous frais annuels récurrents qui doivent être payés par le Client seront calculés en fonction de l'Indice Syntec, augmenté de 5 % à la Date de Renouvellement.

### 3.5 **Procédure de facturation**

Les factures seront considérées comme valablement émises, qu'un Bon de Commande ait été émis ou non par le Client. De plus, les procédures internes d'achat du Client ne peuvent être invoquées pour retarder l'émission de factures conformément aux stipulations ci-dessous et l'absence d'ordre d'achat ne remettra pas en cause les droits de Unit4 de percevoir toutes sommes dues en raison de toute facture non-contestée. Unit4 prendra les mesures raisonnables afin de respecter toute procédure de facturation fournie par le Client avant la Date de Prise d'Effet.

### 3.6 **Frais d'impayés**

Si une somme facturée n'est pas payée à Unit4 à l'échéance prévue, Unit4 peut imputer des intérêts de retard sur cette somme due à partir de la date à laquelle le paiement est devenu exigible et jusqu'à la date de paiement effectif. Les intérêts de retard seront imputés mensuellement à un taux de 12% par année, sauf si le Droit Applicable prévoit qu'un taux obligatoire plus faible doit être appliqué, auquel cas ce taux obligatoire plus faible sera imputé par Unit4. Le Client en situation de retard de paiement sera également de plein droit débiteur à l'égard de Unit4 d'une indemnité forfaitaire pour recouvrement d'un montant de quarante (40) euros en application du Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012. Toutefois, si les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, Unit4 pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification

De plus, Unit4 peut conditionner les renouvellements futurs et les Bons de Commande à des délais de paiement plus courts que ceux spécifiés à la clause « Facturation et mode de paiement » ci-dessus. Si Unit4 se trouve dans l'obligation d'agir pour obtenir tout montant exigible, le Client accepte l'obligation de rembourser à Unit4 tous les coûts en résultant, comprenant, sans limitation, les honoraires et coûts raisonnables d'avocats.

### **3.7 Suspension des services pour retard de paiement**

Si les montants facturés en raison du Contrat ne sont pas payés à Unit4 et font l'objet d'un retard de trente (30) jours calendaires ou plus, Unit4 peut, sans préjudice de ses autres droits et recours, automatiquement et immédiatement suspendre la livraison des Produits Unit4 et/ou la fourniture des Services Unit4 jusqu'au paiement complet de ces montants, sous réserve que Unit4 ait notifié par écrit au Client le retard de paiement de son compte en respectant un préavis de dix (10) jours calendaires ou plus, conformément à la clause « Notification ».

### **3.8 Litiges concernant les paiements**

Unit4 ne pourra pas exercer ses droits prévus aux articles 3.6 et 3.7 dans la mesure où le Client conteste les charges ou frais applicables, au cours de la période de paiement, et ce de manière raisonnable et de bonne foi et en coopérant de manière diligente afin de résoudre ce litige.

### **3.9 Taxes**

Sauf accord contraire, les frais d'Unit4 n'incluent pas les Impôts. Le Client est responsable du paiement de tout Impôt associé à ses achats.

Si le Client a l'obligation légale de payer ou collecter un Impôt dont Unit4 est redevable selon le présent paragraphe, le montant approprié sera facturé au Client pour que le paiement net total atteigne un montant égal, après déduction dudit Impôt, à celui dont le Client aurait été redevable si le paiement n'avait pas supporté d'Impôt, sans préjudice pour Unit4 de fournir au Client un certificat de résidence fiscale délivré par l'administration fiscale de son Etat de résidence, lui permettant le cas échéant de bénéficier des dispositions d'une convention fiscale prévoyant une exonération totale d'Impôts sur les paiements faits par le Client à Unit4.

Par ailleurs, tous les montants devant être payés à Unit4 par le Client et qui constituent la contrepartie d'une vente ou d'une prestation soumise à la TVA, sont considérés comme exprimés hors TVA, étant précisé que :

- si Unit4 doit s'acquitter de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes, le Client devra, en même temps qu'il paie le prix, payer en outre à Unit4 un montant correspondant à la TVA exigible ;
- si le Client doit s'acquitter de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes, il sera seul responsable du paiement et des déclarations afférentes à cette TVA.

Unit4 et le Client se communiqueront autant que de besoin et dans les meilleurs délais leurs numéros de TVA respectifs ainsi que toute autre information demandée raisonnablement en relation avec leurs obligations de déclaration afférentes à la TVA

## **4 CONFIDENTIALITE**

### **4.1 Protection des Informations Confidentielles**

La Partie Destinataire devra utiliser le même degré de diligence que celui qu'elle utilise pour protéger la confidentialité de ses propres Informations Confidentielles (et dans tous les cas utiliser un degré de diligence raisonnable) et accepte : (i) de ne pas utiliser les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur pour tout objectif hors du cadre du Contrat ; et (ii) sauf, autorisé par écrit par la Partie Divulgateur, de limiter l'accès aux Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur, à ses Directeurs et aux Directeurs de ses Sociétés Affiliées, aux agents administratifs, salariés, contractants et agents qui ont besoin d'y avoir accès pour des raisons conformes au Contrat et qui sont signataires d'accords de confidentialité ou d'accords similaires avec la Partie Destinataire comprenant des mesures protectrices au moins équivalentes à celles du présent paragraphe. Aucune partie ne devra divulguer les termes du Contrat ou de tout Bon de commande à des tiers autres que leurs Sociétés Affiliées et leurs comptables sans l'accord écrit préalable de l'autre partie.

## 4.2 **Divulgarion d'Information Contrainte**

La Partie Destinataire peut divulguer des Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur, si elle y est contrainte par le Droit Applicable, sous réserve qu'elle informe préalablement la Partie Divulgateur de cette divulgation contrainte (dans les limites de ce qui est permis par la loi) et qu'elle lui fournisse une assistance raisonnable, aux coûts de la Partie Divulgateur, si celle-ci souhaite contester cette divulgation. Si la Partie Destinataire est contrainte par le Droit Applicable de divulguer les Informations Confidentielles de la Partie Divulgateur dans le cadre d'une procédure civile dans laquelle la Partie Divulgateur est partie, et la Partie Divulgateur ne conteste pas cette divulgation, la Partie Divulgateur remboursera à la Partie Destinataire les coûts raisonnables qu'elle a exposés pour compiler et fournir un accès sécurisé à ces Informations Confidentielles.

## **5 DROITS EXCLUSIFS ET D'USAGE**

### 5.1 **Réservation de droits relatifs aux Produits Unit4 et aux Services Unit4**

Unit4 et ses donneurs de licence détiennent tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Produits Unit4, aux Services Unit4, à la Documentation d'Unit4 et à tous les autres Droits de Propriété Intellectuelle d'Unit4. Sous réserve des droits limités expressément accordés dans ce Contrat, Unit4 se réserve tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Produits Unit4 et/ou aux Services Unit4 Global Cloud Services (sous forme de code objet et de code source) comprenant l'architecture des programmes, le design, la méthodologie de codification, la documentation, les impressions écran et le « *look and feel* », toutes modifications, mises à jour, améliorations y afférents (même si requis et payés par le Client), toute valeur qui y est associée et tous les Droits de Propriété Intellectuelle en cours et futurs. Aucun droit n'est accordé au Client selon les présentes autres que ceux expressément mentionnés. Le Client accepte que toute commande de Produit Unit4 et/ou de Service Unit4 Global Cloud conformément au Contrat est indépendante de la fourniture de toutes futures fonctionnalités ou caractéristiques et indépendante de toutes déclarations publiques orales ou écrites faites par Unit4 concernant de futures fonctionnalités ou caractéristiques.

### 5.2 **Octroi de droits**

#### 5.2.1 **Licence de logiciel à Durée Déterminée**

Lors de la commande d'une Licence Logicielle à Long Terme, le Client se voit octroyer une licence non-exclusive et non-transférable d'utilisation du Produit Unit4 (comprenant toute Documentation d'Unit4) pour un usage uniquement pour les besoins internes du Client et de ses Sociétés Affiliées, pour quinze (15) ans à partir de la Date de Prise d'Effet du Contrat. L'attribution d'une Licence de Logiciel à Durée Déterminée est soumise au respect par le Client des stipulations du Contrat.

#### 5.2.2 **Licence d'abonnement à un Logiciel**

Lors de la commande d'une Licence d'Abonnement à un Logiciel, le Client se voit accorder une licence annuelle non-exclusive et non-transférable d'utilisation du Produit Unit4 (comprenant toute Documentation d'Unit4) uniquement pour les besoins internes du Client et de ses Sociétés Affiliées pour la Durée Minimale. Chaque attribution annuelle est soumise au paiement par le Client des frais annuels applicables et au respect par le Client des stipulations du Contrat.

#### 5.2.3 **Droit d'Accès aux Services Global Cloud**

Lors de la commande du Service Unit4 Global Cloud, à la Date de Prise d'Effet du Contrat et à chaque Date de Renouvellement ultérieure, le Client se voit attribuer un droit d'accès et d'utilisation non-exclusif et non-transférable au Service Unit4 Global Cloud concerné (comprenant toute Documentation) sur une base annuelle uniquement pour les besoins internes du Client et de ses Sociétés Affiliées pour la Durée Minimale. Chaque attribution annuelle est soumise au paiement par le Client des frais annuels applicables au Service Global Cloud et au respect par le Client des stipulations de ce Contrat.

### 5.3 Utilisation des Produits et des Services Unit4

Le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud (comprenant toute Documentation d'Unit4) ne peut être utilisé et accessible que par :

- 5.3.1 le Client, ses Sociétés Affiliées, leurs salariés respectifs et tous sous-traitants pour la saisie et le signalement de données pour les besoins internes du Client et/ou de ses Sociétés Affiliées (ces sous-traitants étant des personnes agissant au nom du Client soit en raison (i) d'un accord d'externalisation dont les termes exigent que le sous-traitant respecte le Contrat, et qui est notifié par avance à Unit4 ; ou (ii) d'un contrat de consultant dont les termes exigent que le sous-traitant respecte les stipulations du Contrat) ; et
- 5.3.2 le Client, ses Sociétés Affiliées et leurs salariés respectifs pour des fins de configuration dans le cours normal de l'activité commerciale du Client et/ou de ses Sociétés Affiliées ou par les sous-traitants du Client pour des fins de configuration lorsque ces sous-traitants sont soit partenaires approuvés de Unit4, soit approuvés expressément par écrit pour cette raison par Unit4 ; et
- 5.3.3 la société mère ultime du Client et ses Sociétés Affiliées pour leurs besoins internes, à condition que la société mère soit une Société Affiliée du Client et (i) que chacune de ces organisations ne soit pas un concurrent de Unit4 et (ii) à condition que cesse automatiquement son droit si cette entité cesse d'être une Société Affiliée; et/ou
- 5.3.4 tout autre Utilisateur qui aurait raisonnablement besoin d'avoir accès au Produit Unit4 et/ou au Service Unit4 Global Cloud (comprenant toute Documentation d'Unit4) afin de pouvoir atteindre l'objet commercial ou les exigences du Client, en utilisant des Produits Unit4 et/ou Service Unit4 Global Cloud.

Sous réserve des articles 5.3.1. à 5.3.4, le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud (y compris toute Documentation d'Unit4) ne peut être utilisé pour fournir des services à des tiers ou être utilisé par tout tiers (qu'il s'agisse d'une société ou d'une personne physique)

### 5.4 Restrictions sur l'utilisation

Le Client et toute partie qui dispose d'un droit d'utiliser ou d'accéder au Produit Unit4 et/ou au Service Unit4 Global Cloud en conformité avec les stipulations des clauses 5.2 à 5.4 devront :

- 5.4.1 dans le cas où le Client dispose d'une copie (physique ou électronique) du Produit Unit4, sécuriser et protéger les droits de propriété y afférents, mais aussi de toutes les copies qui en sont faites ;
- 5.4.2 dans le cas où le Client dispose d'une copie (physique ou électronique) du Produit Unit4, assurer qu'aucune copie du Produit Unit4 sous quelle que forme que ce soit ne sera transmise à des tiers sans la permission expresse et écrite de Unit4 ;
- 5.4.3 reproduire toute mention indicative d'un droit d'auteur ou d'un copyright sur tous les éléments liés à un Produit Unit4 ou en faisant partie, sur lesquels une telle mention est apposée ;
- 5.4.4 Le Client et toute partie qui dispose d'un droit d'utiliser ou d'accéder au Produit Unit4 et/ou au Service Unit4 Global Cloud en conformité avec les stipulations des clauses 5.2 à 5.4 ne devront pas :

- 5.4.4.1 copier, décompiler, désassembler, procéder à de l'ingénierie inverse, élaborer, refléter ou dupliquer toute partie ou contenu du Produit Unit4 (excepté dans les cas prévus à l'article L.122-6-1 du Code la propriété intellectuelle);
- 5.4.4.2 tenter d'extraire le code source du Produit ;
- 5.4.4.3 accéder au Produit Unit4 pour (a) développer un produit ou service concurrent ou (b) en copier des caractéristiques, fonctions ou graphismes ;
- 5.4.4.4 reproduire, distribuer, afficher publiquement, concéder en sous-licence, louer, céder, prêter, transférer ou rendre disponible de toute autre manière le Produit Unit4 à un tiers, sauf si cela est expressément permis dans le Contrat ;
- 5.4.4.5 modifier, adapter, transformer, traduire ou créer des œuvres dérivées du Produit Unit4 (excepté dans les cas prévus à l'article L.122-6-1 du Code la propriété intellectuelle)
- 5.4.4.6 fusionner le Produit Unit4 avec tout autre logiciel ou service ;
- 5.4.4.7 développer une solution alternative au Produit qui, en tout ou partie, est basée sur ou dérivée du Produit Unit4 ou de toute Documentation d'Unit4 ;
- 5.4.4.8 utiliser le Produit en violation de toute loi ou règlement applicable en matière d'import, export, ré-export ou de tout autre loi ou règlement applicable ;
- 5.4.4.9 retirer ou enlever toute mention d'un droit d'auteur ou d'un copyright, toutes marques, toutes indications de marque, toute notification de confidentialité, tout avis, ou autres informations inclus dans le Produit Unit4
- 5.4.4.10 attribuer, transférer, hypothéquer, facturer, diviser le droit de propriété, ou par tout autre moyen distribuer chacun de ses droits, responsabilités ou obligations de la licence du Produit Unit4 sans l'accord préalable et écrit de Unit4 ;

## 5.5 Séquestre

Unit4 s'assurera qu'une copie du code source du Produit Unit4 ou du Service Unit4 Global Cloud sera déposée auprès d'un (ou plusieurs) séquestre(s) (plus de détails disponibles dans la Politique Unit4 Séquestre) et que ce code source sera mis à jour régulièrement à l'occasion de toute nouvelle Version. Le Client aura la possibilité de conclure un contrat de séquestre avec le séquestre et la communication du code source du Produit Unit4 ou du Service Unit4 concerné au Client pourra être faite en application des stipulations du contrat de séquestre applicable.

## 6 **RESPONSABILITES DU CLIENT (GENERAL)**

### 6.1 Responsabilités du Client

Sauf accord contraire :

- 6.1.1 le Client devra fournir à Unit4 toutes les informations et documentations qui peuvent être raisonnablement requises par Unit4 afin de permettre à Unit4 d'exécuter ses obligations ;
- 6.1.2 le Client s'assurera, dans la mesure où cela est raisonnablement nécessaire, que tous les Utilisateurs du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud ont reçu la formation adéquate et que les Utilisateurs Professionnel s'engagent à remplir leurs rôles concernant l'implémentation et l'utilisation du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud dans le respect des Bonnes Pratiques de l'Industrie et en conformité avec toute Documentation d'Unit4 et les conseils raisonnables prodigués par Unit4 (ou ses partenaires, agents, sous-traitants le cas échéant) ;

- 6.1.3 le Client accepte d'utiliser exclusivement les Services Professionnels de Unit4 et de ses partenaires de service approuvés pour (i) les Services Professionnels qui devront être fournis en tant que partie d'un Projet effectué par Unit4 (en opposition aux Services Professionnels qui doivent être fournis en tant que Partie d'un Projet effectué par le Client) pendant l'implémentation du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud et (ii) des Services Professionnels relatifs à l'implémentation de toutes nouvelles Versions ;
- 6.1.4 tout transfert de données par le Client vers la base de données utilisée par le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud doit être effectué en utilisant les outils standards d'interface fournis avec le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud. Sans préjudice des autres droits et recours de Unit4 aux termes du Contrat, tout travail exécuté par Unit4 résultant d'une violation directe ou indirecte de cette clause 6.1.4. devra être facturé au Client au Taux en Vigueur de Unit4 ;
- 6.1.5 le Client doit être responsable de la connexion à son réseau et à l'internet, comprenant le mécanisme convenu pour tout accès de support à distance ;
- 6.1.6 le Client est responsable de l'exactitude des entrées et des sorties du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud utilisé conjointement avec le Produit Unit4, et doit aussi s'assurer que les paramètres du Produit Unit4 sont réglés correctement pour l'administration, le traitement des données et les calculs conformément aux exigences légales, comptables et fiscales ;
- 6.1.7 le Client doit s'assurer que ses systèmes d'exploitation et logiciels de base de données (selon les cas) sont à tout moment compatibles avec les Produits Unit4 et ne sont pas dans un état de dysfonctionnement tel que cela compromettrait le fonctionnement du Produit Unit4 ;
- 6.1.8 le Client doit respecter et observer ses responsabilités et obligations conformément au Droit Applicable et à toute Politique Unit4 et Documentation d'Unit4 ; et
- 6.1.9 le Client doit s'assurer que les équipements et logiciels nécessaires pour un fonctionnement efficace du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud sont fournis et prêts pour la fourniture des Services Professionnels à une date convenue mutuellement à l'avance par les parties.

## 6.2 **Exonération d'exécution d'une obligation d'Unit4**

Si Unit4 est empêché ou retardé dans l'exécution de l'une de ses obligations résultant du présent Contrat en raison de tout acte, manquement ou omission du Client, ses agents ou sous-traitants, Unit4 sera alors réputé ne pas être en violation des stipulations du Contrat du fait desdits actes, manquements et omissions.

## **7 DONNEES DU CLIENT, VIE PRIVEE ET PROTECTION DES DONNEES**

### 7.1 **Données du Client**

Le Client conserve à tout moment la propriété, tous les droits, titres et intérêts relatifs aux Données Client. Sous réserve des droits limités attribués par le Client dans ce Contrat, Unit4 n'acquiert aucun droit, titre ou intérêt du Client ou de ses donneurs de licences sur les Données Client, y compris les Droits de Propriété Intellectuelle. Le Client soumettra les Données Client dans un format approuvé par Unit4 comme compatible pour l'utilisation avec le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud concerné. Le Client est seul responsable de la qualité, de l'exactitude, de la fiabilité, de la cohérence, de la pertinence et de la légalité de ses Données Clients et des moyens par lesquels il a acquis les Données Clients et fera tous les efforts raisonnables dans un délai raisonnable pour mettre à jour les Données Clients (utilisées conjointement avec le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud) et pour corriger des erreurs typographiques, troncature de données, informations obsolètes et autres inexactitudes.

### 7.2 **Vie privée**

Les Parties respecteront leurs obligations respectives stipulées dans la Politique de Confidentialité de Unit4.

### 7.3 Protection des données

Unit4 traitera des données conformément au Droit Applicable et fixera dans la Fiche Produit de Traitement des Données (inter alia) l'objet et la durée du traitement, la nature et la finalité du traitement, le type de Données Personnelles traitées, une liste des sous-traitants et les catégories des personnes concernées.

Les Parties peuvent convenir d'un Contrat de Traitement des Données (dans la forme indiquée en Annexe 5 de ce Contrat) fixant les responsabilités des deux Parties concernant le traitement par Unit4 des Données Personnelles. Unit4 :

- 7.3.1 traitera les Données Personnelles seulement en raison d'instructions documentées du Client comprenant, s'agissant de transferts de données transfrontaliers, certaines exceptions limitées ;
- 7.3.2 imposera des obligations de confidentialité à toutes les personnes autorisées à traiter les Données Personnelles ;
- 7.3.3 garantira la sécurité des Données Personnelles qu'il traite, impliquant la mise en œuvre de mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer un niveau de sécurité approprié aux risques ;
- 7.3.4 mettra en œuvre des mesures pour assister le Client afin de respecter les droits des personnes dont les informations sont collectées ;
- 7.3.5 assistera le Client pour garantir le respect des exigences de sécurité des données prévues par le Droit Applicable prenant en compte la nature du traitement des données et les informations à la disposition de Unit4 ;
- 7.3.6 à la discrétion du Client, soit retournera ou détruira les Données Personnelles à la fin de la relation contractuelle, sauf si le Droit Applicable requiert une période de conservation plus longue ;
- 7.3.7 fournira au Client toutes les informations nécessaires pour lui permettre de respecter les obligations prévues par le Droit Applicable relatives à l'exécution du traitement des données ;
- 7.3.8 notifiera au Client immédiatement, s'il estime que les instructions du Client relatives à la fourniture d'informations violent le Droit Applicable.

### 7.4 Acceptation du Client et Confirmation

Par la présente, le Client accepte et donne instruction à Unit4 de :

- 7.4.1 (lorsque nécessaire) nommer de nouveaux sous-traitants, à condition que le sous-traitant fournisse un service d'un niveau équivalent ou supérieur à ce qui est prévu dans le Contrat ; et
- 7.4.2 effectuer le traitement des Données Personnelles, et plus particulièrement en ce qui concerne le Traitement de Données Personnelles en dehors du Territoire, comme prévu dans le Contrat et dans la Fiche Produit de Traitement des Données.

Le Client confirme, qu'il a lu le Contrat, que les mesures techniques et organisationnelles et le niveau de sécurité mis en place par Unit4 afin de protéger les Données Personnelles sont appropriés aux risques.

## **8 GARANTIES ET EXONERATION**

### 8.1 Garanties Générales

Chaque Partie garantit :

- 8.1.1 qu'elle dispose de l'entière capacité, du pouvoir et de tous les consentements nécessaires afin de signer et d'exécuter le Contrat ;
- 8.1.2 que le Contrat est signé par un représentant dûment habilité de chaque partie ; et
- 8.1.3 qu'elle a régulièrement conclu le Contrat et dispose du pouvoir juridique de le faire.

## 8.2 Garantie fonctionnelle du Produit

Unit4 garantit que, si utilisé correctement par le Client, le Produit Unit4 fonctionnera en substance conformément à la Documentation d'Unit4 et aux Spécifications délivrées lors de sa livraison ou du premier accès (si applicable).

Le Client reconnaît que le Produit Unit4 est un logiciel standard et non un logiciel spécifique développé pour répondre aux besoins particuliers du Client (même si Unit4 connaît ces besoins). Il appartient donc au Client de s'assurer que les fonctions et fonctionnalités décrites dans la Documentation et par Unit4 dans le Bon de Commande répondent à ses besoins. Unit4 et ses partenaires logiciels (le cas échéant) déclinent toute responsabilité dans le cas où le Produit Unit4 ne contiendrait pas une fonction ou une fonctionnalité qui n'est pas indiquée dans la Documentation applicable ou par Unit4 dans le Bon de Commande.

Unit4 n'accepte aucune responsabilité pour tout manquement du Produit Unit4 lors de la fourniture de dispositifs ou de fonctions, résultant :

- 8.2.1 d'une modification du code du Produit Unit4 (ou Personnalisation) qui n'a pas été réalisée par Unit4 ou par l'un de ses partenaires logiciels agréés ou de toute action expressément exclue par la Documentation d'Unit4 (toute approbation doit avoir lieu aux coûts et frais du Client) ;
- 8.2.2 de toute combinaison du Produit Unit4 avec un tout autre logiciel ou matériel non fournis ou approuvé par Unit4 ou ses partenaires logiciels agréés ;
- 8.2.3 de l'utilisation du Produit Unit4 de manière imprévue ou autre que celle permise par le Contrat ;
- 8.2.4 du défaut d'installation par le Client d'une Nouvelle Version, d'une Mise à Jour ou d'un Correctif qui avait été publié pour remédier à une erreur, sauf dans le cas où le Client a commandé le SaaS d'Unit4 ;
- 8.2.5 de l'utilisation de toute Version qui n'est pas la dernière ou l'avant-dernière Version du Produit Unit4, sauf si Unit4 en a convenu autrement dans le Bon de Commande.

Unit4 ne garantit pas un fonctionnement ininterrompu ou sans erreur du Produit Unit4. Le Client reconnaît que le Produit Unit4 ne sera pas sans erreur.

Dans le cas où le Produit Unit4 ne fonctionnerait pas conformément aux garanties susmentionnées, Unit4 aura seulement pour obligation de remédier à un tel manquement par la fourniture d'un Service de Support Client Unit4. Le Client reconnaît que les recours mentionnés au Contrat déterminent l'étendue de la responsabilité et des obligations de Unit4 en cas de non-respect d'une garantie.

## 8.3 Garantie Applicables aux Services

Unit4 garantit que les Services Unit4 devront :

- 8.3.1 correspondre à un bon standard professionnel ;
- 8.3.2 être conformes aux Bonnes Pratiques de l'Industrie ;
- 8.3.3 être fournis avec diligence et des compétences raisonnables.

S'agissant des Services Professionnels, les garanties précédentes s'appliquent sous réserve que le Client notifie à Unit4 toute non-conformité alléguée des Services Professionnels dans les meilleurs délais, et dans tous les cas dans les trente (30) jours calendaires suivant la date de fourniture des Services Professionnels en cause, et lui fournisse toutes les informations et l'assistance raisonnablement requise par Unit4. A la réception de cette notification, Unit4 aura seulement pour obligation de mettre en œuvre des efforts commerciaux raisonnables pour réexécuter et remédier à cette non-conformité sans frais supplémentaires pour le Client.

De plus, Unit4 n'accepte aucune responsabilité pour tout manquement des Services Unit4 lors de la fourniture d'installations et de fonctions résultant :

- 8.3.4 d'une modification du code du Produit Unit4 (ou Personnalisation) qui n'a pas été réalisée par Unit4 ou par l'un de ses partenaires logiciels agréés ou toute action qui est expressément exclue par la Documentation d'Unit4 (toute approbation doit être aux coûts et frais du Client) ;

- 8.3.5 de toute combinaison du Produit Unit4 avec un tout autre logiciel ou matériel non fournis ou approuvé par Unit4 ou ses partenaires logiciels agréés ;
- 8.3.6 l'utilisation du Produit Unit4 d'une manière pour laquelle il n'était pas prévu ou autre que celle permise par le Contrat ;
- 8.3.7 du défaut d'installation par le Client d'une Nouvelle Version, d'une Mise à Jour ou d'un Correctif qui avait été publié pour remédier à une erreur, sauf dans le cas où le Client a commandé le SaaS d'Unit4 ;
- 8.3.8 de l'utilisation de toute Version qui n'est pas la dernière ou l'avant-dernière Version du Produit Unit4, sauf si Unit4 en a convenu autrement dans le Bon de Commande ;
- 8.3.9 d'instructions ou d'informations incorrectes fournies par le Client ou du manquement du Client à fournir des informations ou de la documentation.

#### 8.4 **Limitation de Non-Responsabilité**

Sauf stipulation expresse dans le Contrat, aucun des parties ne donne de garantie, qu'elle soit expresse, implicite, statutaire ou autre, et chaque rejette spécifiquement toute garantie implicite, comprenant toute garantie de qualité marchande ou d'aptitude à une utilisation particulière dans la mesure autorisée par le droit applicable.

#### 8.5 **Responsabilité du Client pour ses Sociétés Affiliées et Utilisateurs**

Le Client s'assurera du respect des stipulations du Contrat (comprenant l'utilisation du Produit Unit4 et des Services Unit4 correspondants) par toute personne disposant d'un droit d'accès au Produit Unit4 et/ou Service Unit4 Global Cloud Service. Le Client sera responsable pour (i) les actes et/ou omissions de ces personnes liées à une violation par le Client du Contrat, ou (ii) la violation directe d'obligations prévues dans le Contrat par l'une de ces personnes.

### **9 INDEMNISATION MUTUELLE**

#### 9.1 **Indemnisation par Unit4**

Unit4 garantira le Client à ses frais contre toutes réclamations, demandes, requêtes ou procédure judiciaire (« **Réclamations** ») dirigée à l'encontre du Client par un tiers alléguant que l'utilisation de l'un des Produits Unit4 et/ou Services Unit4 Global Cloud Service porte atteinte directement un Droit de Propriété Intellectuelle d'un tiers ou détourne les secrets commerciaux d'un tiers. En outre, Unit4 doit indemniser et garantir le Client de tous frais (comprenant des honoraires raisonnables d'avocat) qui seraient imputés au Client par une juridiction compétente ou un arbitre, ou accepté lors de la signature par Unit4 d'une transaction, relative à de telles Réclamations. Immédiatement après la réception d'une telle notification de Réclamation, le Client doit : (a) notifier par écrit la Réclamation à Unit4 ; (b) donner à Unit4 le seul contrôle de la défense et du règlement de la Réclamation (il est précisé que Unit4 ne doit pas régler ou se défendre de la Réclamation, à moins que Unit4 libère le Client de toute responsabilité) ; et (c) fournir à Unit4, aux frais d'Unit4, toute l'assistance raisonnable pour la défense et le règlement d'une telle Réclamation. L'obligation d'indemnisation de Unit4 doit être compensée ou réduite dans la mesure où sa capacité de défense ou de règlement la Réclamation est compromise par le manquement du Client aux obligations expliquées précédemment. Unit4 ne doit être soumis à aucune obligation d'indemnisation pour des réclamations en contrefaçon découlant de la combinaison de tout Produit Unit4 et/ou Service Unit4 Global Cloud avec l'un des produits, services, matériels, données ou processus opérationnel du Client ou de l'utilisation du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud par le Client en violation des termes Contrat. Si le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud est reconnu ou qu'il est probable qu'il soit reconnu comme constituant une contrefaçon, Unit4 doit avoir la possibilité, à ses frais (i) de remplacer ou modifier le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud selon les cas, (ii) d'obtenir une licence pour que le Client puisse continuer d'utiliser le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud, (iii) de remplacer le Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud par un service aux fonctionnalités équivalentes ; or (iv) de résilier le contrat relatif au Produit Unit4 et/ou au Service Unit4 Global Cloud concerné et de rembourser tout frais prépayé applicable à la portion inutilisable du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud suivant la date de prise d'effet de la résiliation.

## 9.2 Indemnisation par le Client

Le Client indemnifiera Unit4 de toutes réclamations, demandes, requêtes, procès, dommages, responsabilités, coûts et dépenses (comprenant les honoraires d'avocat et les frais de juridiction raisonnables) provenant ou résultant en tout ou en partie de :

- 9.2.1 l'utilisation des Produits Unit4 et/ou Services par le Client, ses Sociétés Affiliées ou leurs Utilisateurs en violation des termes du Contrat ou pour tout but illégal ;
- 9.2.2 la violation de tout Droit de Propriété Intellectuelle de Unit4 ;
- 9.2.3 les responsabilités du Client (selon le Droit Applicable ou le Contrat) relatives aux avis, traitements, publications envisagées et non-envisagées et/ou conservations de Données Client par le Client, ou toutes réclamations (de bonne foi ou non) par les utilisateurs finaux du Client, leurs représentants légaux et autres tiers concernés.

## 9.3 Recours exclusif

Cet article « Indemnisation Mutuelle » stipule l'entière responsabilité de la partie qui doit indemniser, et les recours exclusifs de la partie indemnisée à l'encontre de l'autre partie pour tout type de réclamations décrites respectivement dans les articles 9.1 et 9.2.

## 10 LIMITATION DE RESPONSABILITE

### 10.1 Responsabilité non-exclue

Aucune stipulation de ce Contrat et en particulier l'article 10 du Contrat ne doit limiter ou exclure la responsabilité de chaque partie dans la mesure où cette limitation ou exclusion n'est pas autorisée par le Droit Applicable, comprenant :

- 10.1.1 la fraude et les déclarations frauduleuses ; et
- 10.1.2 la mort ou les dommages corporels dus à une négligence.

### 10.2 Exclusion de Responsabilité

SOUS RESERVE DES TERMES DE L'ARTICLE 10.1 DE LA PRESENTE ANNEXE A, AUCUNE DES PARTIES NE SAURAIENT ETRE TENUES RESPONSABLES ENVERS L'AUTRE PARTIE DE TOUT DOMMAGE INDIRECT (Y COMPRIS LA PERTE DE PROFITS, LA PERTE DE REVENUS, LA PERTE DE CLIENTELE, LA PERTE DE CHANCE ET LA PERTE DE DONNEES) RESULTANT DU PRESENT CONTRAT, MEME SI CETTE PARTIE A ETE AVERTIE DE L'EVENUALITE DE TELS DOMMAGES.

### 10.3 Responsabilité relative à l'obligation de protection des Données

Si les droits, obligations, responsabilités relatives à la protection des Données Personnelles des Parties sont gérés par un Contrat de Protection des Données (comme annexé aux présentes en Annexe 5, la limitation de responsabilité fixée dans le Contrat de Protection des Données devra s'appliquer et prévaloir sur les limitations stipulées à l'article 10.4 de ce Contrat.

### 10.4 Limitation de Responsabilité

SOUS RESERVE DES TERMES DES ARTICLE 10.1 A 10.3, LA RESPONSABILITE TOTALE DE Unit4 NE SAURAIT EN AUCUN CAS EXCEDER LE **MOINS ELEVE** DES MONTANTS SUIVANTS (I) LE MONTANT PAYE PAR LE CLIENT DANS LES DOUZE MOIS PRECEDANT IMMEDIATEMENT L'EVENEMENT DONNANT LIEU A LA RESPONSABILITE OU (II) 500 000 € (POUVANT ETRE CONVERTI DANS UNE MONNAIE LOCALE AU MOMENT DE LA SURVENANCE DU FAIT GENERATEUR DE RESPONSABILITE).

## **11 DUREE ET RESILIATION**

### **11.1 Durée du Contrat**

Le Contrat prend effet à la Date de Prise d'Effet du Contrat et restera en vigueur jusqu'à sa résiliation par une des parties conformément à ses stipulations.

### **11.2 Résiliation pour motif**

Une partie peut résilier le Contrat pour motif (i) sous réserve du respect d'un préavis de trente (30) jours calendaires à compter d'une notification écrite à l'autre partie d'un manquement substantiel, si ce manquement n'a pas été remédié à l'expiration de ce délai, ou (ii) sous réserve des dispositions d'ordre public en matière de procédures collectives, si l'autre partie est en cessation de paiement ou fait l'objet d'une procédure collective

### **11.3 Effet de la résiliation**

Toute résiliation du Contrat sera sans incidence sur les droits et responsabilités accumulés de chaque partie et n'entraînera pas la résiliation automatique de tout autre Contrat conclu relatif à d'autres Bons de Commande. Unit4 ne doit pas être dans l'obligation de délivrer des Produits Unit4 et/ou des Services Unit4 à la suite de la date de prise d'effet de la résiliation.

### **11.4 Stipulations survivantes**

Toute stipulation du Contrat expressément ou par répercussion destinée à entrer ou à rester en vigueur lors ou après la résiliation ou l'expiration du Contrat doit rester en vigueur et être effective pour d'une telle période si nécessaire.

## **12 STIPULATIONS GENERALES**

### **12.1 Audit**

A la suite d'une notification raisonnable, Unit4 peut auditer l'utilisation par le Client de tout Produit Unit4 et/ou Service Unit4 Global Cloud durant les heures ouvrables normales (les coûts de l'auditeur sont aux frais de Unit4). Le Client doit coopérer de manière immédiate et complète comme requis par Unit4. Si un audit révèle des paiements insuffisants, le Client paiera à Unit4 ces paiements insuffisants. Si les paiements insuffisants découverts excèdent cinq (5) pourcent du coût/de la valeur totale de tout Produit Unit4 et/ou Service Unit4 Global Cloud d'un Bon de Commande, le Client remboursera Unit4 des coûts liés à l'audit.

### **12.2 Suggestions**

Unit4 bénéficiera d'une licence gratuite mondiale, cessible, irrévocable, perpétuelle et pouvant faire l'objet d'une sous-licence lui permettant d'utiliser et d'incorporer dans son Produit Unit4 et/ou le Service Unit4 Global Cloud toutes suggestions, demandes d'amélioration, recommandations ou autres retours fournis par le Client, y compris leurs utilisateurs finaux, en lien avec le fonctionnement du Produit Unit4 et/ou du Service Unit4 Global Cloud.

### **12.3 Conformité des exportations**

Le Produit Unit4 et/ou les Services Unit4 et d'autres technologies et dérivés Unit4 peuvent se voir appliquer les lois et réglementations relatives à l'export d'autres autorités compétentes. Le Client accepte que de tels Produits Unit4 et/ou Services Unit4 et les Produits d'un Tiers et/ou les Services d'un Tiers ne seront pas exportés du pays de fourniture directement ou indirectement séparément ou en partie d'un système sans que le Client se soit, tout d'abord, à ses frais, conformé aux lois et réglementations applicables, et ait obtenu toutes les autorisations de son gouvernement local et du Département du Commerce des Etats-Unis et d'autres agences concernées. A la requête et aux frais du Client, Unit4 peut assister le Client pour candidater à l'obtention de telles autorisations. De plus, le Client affirme qu'il ne fait partie d'aucune liste gouvernementale de personnes non-autorisées. Le Client ne doit pas permettre à des Utilisateurs d'accéder ou d'utiliser le Service de Logiciel dans un pays faisant l'objet d'un embargo de la part des Etats-Unis ou de l'Union européenne ou qui est en violation de toute loi ou réglementation à l'export des Etats-Unis ou de l'Union européenne.

#### 12.4 **Lutte contre la corruption**

Aucune partie n'a reçu ou s'est vue offrir des paiements ou cadeaux illégaux ou inappropriés, ou toute autre chose de valeur d'un salarié ou d'un agent d'une autre partie en relation avec le Contrat. Les cadeaux et divertissements raisonnables fournis dans le cadre de la conduite normale des affaires ne violent pas la restriction susmentionnée. Si une partie apprend toute violation de la restriction susmentionnée, elle mettra en œuvre ses efforts raisonnables pour le notifier rapidement à l'autre partie.

#### 12.5 **Lutte contre l'Esclavage Moderne et le Trafic d'Êtres Humains**

Unit4 respecte tous les Droits Applicables relatifs à l'esclavage moderne et au trafic d'êtres humains. Unit4 a pris les mesures raisonnables et commercialement appropriées pour garantir qu'il n'y a pas de pratiques d'esclavage moderne et de trafic d'êtres humains au sein de son activité ou de ses chaînes logistiques. Plus d'informations peuvent être trouvées dans la Déclaration Unit4 sur l'Esclavage Moderne et le Trafic d'Êtres Humains.

#### 12.6 **Divulgaration convenue**

Unit4 se réserve le droit à la suite de la signature du Contrat de publier un communiqué de presse et d'utiliser de manière externe le nom et le logo du Client dans un but de promotion d'Unit4. Les termes de ce communiqué de presse et les conditions d'utilisation doivent être convenues mutuellement avec le Client à l'avance.

#### 12.7 **Relation des Parties**

Les parties sont des contractants indépendants. Ce Contrat ne crée pas de partenariat, de franchise, de joint-venture, d'agence, de fiducie ou de lien de subordination entre les parties.

#### 12.8 **Aucun tiers bénéficiaire**

Lorsque le Client achète seulement des Produits Unit4 et/ou Services Unit4, il n'y a pas de tiers bénéficiaires au Contrat. Lorsque le Client achète des Produits de Tiers et/ou Services de Tiers, le Tiers Fournisseur pourra faire appliquer les termes de ce Contrat à l'encontre du Client, comme s'il était partie au Contrat. Les Parties peuvent modifier les termes du Contrat conformément à la clause 12.17 sans le consentement du Tiers Fournisseur.

#### 12.9 **Notifications**

Sous réserve des autres stipulations du Contrat relatives aux notifications, toutes notifications, permissions et approbations doivent être émises par écrit et doivent être considérées comme ayant été remises par : (i) remise en mains propres, (ii) le deuxième Jour Ouvrable après le courrier, (iii) le deuxième Jour Ouvrable après l'envoi par télécopie avec accusé de réception, ou (iv) à l'exception des notifications de résiliation ou de demande d'indemnisation (« **Notifications Légales** »), le premier Jour Ouvrable après envoi par courriel. Les notifications et les Notifications Légales relatives à Unit4 doivent être adressées à l'attention du Directeur Financier à l'adresse du siège communiquée dans le Bon de Commande. Les notifications relatives à la facturation au Client doivent être adressées à l'adresse de facturation désignée par le Client, et les Notifications Légales au Client doivent être adressées au Client et être clairement identifiées comme des Notifications Légales. Toutes autres notifications au Client doivent être adressées à l'administrateur système désigné par le Client.

#### 12.10 **Renonciation**

Aucun manquement ou retard d'une Parties dans l'exercice de ses droits stipulés au Contrat ne constitue une renonciation à ce droit.

#### 12.11 **Dissociabilité**

Si une stipulation (ou une partie d'une stipulation) du Contrat devait être jugée contraire au Droit Applicable par une juridiction compétente, cette stipulation (ou la partie correspondante) devra être modifiée par la juridiction et interprétée de manière à réaliser les objectifs de la stipulation originelle dans la mesure permise par le Droit Applicable et les stipulations restantes du Contrat devront rester en vigueur.

#### 12.12 **Force Majeure**

Aucune Partie ne sera tenue responsable pour tout retard dans l'exécution de ses obligations au titre du Contrat, si ce retard est causé par des circonstances au-delà de son contrôle raisonnable, comprenant sans limitation, tout retard causé par la guerre, le terrorisme, les coupures d'électricité, d'internet, de moyens de télécommunication, la grève, une catastrophe naturelle et l'indisponibilité du Personnel et tout retard causé par tout acte ou omission de l'autre partie (« **Force Majeure** »). Les parties ne sont pas obligées d'exécuter toute obligation, si cette exécution est impossible en conséquence d'un cas de Force Majeure. La notion de Force Majeure comprend la force majeure concernant les fournisseurs de Unit4, le manquement des fournisseurs à la bonne exécution de leurs obligations dont la collaboration avec Unit4 a été requise par le Client, ainsi que la défectuosité d'applications qui ne relèvent pas de Unit4 ou de services de tiers dont l'utilisation par Unit4 a été requise par le Client. Si une situation de Force Majeure perdure plus de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, les parties auront le droit de résilier le Bon de Commande, sans indemnité, en le notifiant par écrit à l'autre partie. Tous Services ou Services additionnels fournis ou exécutés conformément au Bon de Commande avant la survenance de l'événement de Force Majeure peuvent être facturés par Unit4 et devront être payés par le Client.

#### 12.13 **Cession**

Aucune Partie ne peut céder l'un de ses droits et l'une de ses obligations dérivant du Contrat, en application du Droit Applicable ou autres, sans l'accord écrit préalable de l'autre partie (qui ne peut être refusé sans motif raisonnable). Nonobstant ce qui précède, chaque partie a la possibilité de céder le Contrat dans son intégralité (comprenant tous les Bons de Commande), sans le consentement de l'autre Partie, à ses Sociétés Affiliées ou dans le cadre d'une fusion, acquisition, restructuration, vente de la totalité ou de la majeure partie des actifs n'impliquant pas un concurrent direct de l'autre partie. Le seul recours d'une partie pour toute cession par l'autre partie en violation de ce paragraphe devra être, au choix de la partie cédante, la résiliation du Contrat par notification écrite à la partie cédante. Dans le cas d'une telle résiliation, Unit4 devra rembourser le Client de tous frais prépayés couvrant le reste de la période contractuelle pour toutes les commandes après la date d'effet de la résiliation. Sous réserve de ce qui précède, le Contrat a force obligatoire entre les parties, leurs ayants-droits et leurs cessionnaires agréés.

#### 12.14 **Règlement des Différends**

Tout différend entre les parties portant sur l'interprétation et/ou l'exécution du Contrat fera l'objet d'une tentative de règlement amiable sans préjudice du droit de chaque partie de mettre en œuvre toute procédure d'urgence de nature à préserver ses droits.

A cet effet, la partie lésée devra notifier par écrit le différend à un Directeur (ou une position équivalente) de l'autre partie. Les deux Parties devront ainsi mettre en œuvre tout effort raisonnable pour résoudre le différend dans les quatorze (14) jours calendaires à compter de cette notification. Si le différend reste non-résolu, la partie lésée doit notifier par écrit le problème au Directeur général (ou une position équivalente) de l'autre partie. Les deux parties devront alors mettre en œuvre tout effort raisonnable pour résoudre le différend dans les vingt-et-un (21) jours calendaires à compter de cette notification. En l'absence de règlement amiable à l'issue de cette période trente-cinq (35) jours calendaires, la partie lésée recouvrera son entière liberté d'action.

TOUT LITIGE CONCERNANT L'INTERPRETATION ET/OU L'EXECUTION DU CONTRAT QUE LES PARTIES NE POURRAIENT RESOUDRE A L'AMIABLE SERA PORTE DEVANT LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS OU APPELS EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES EN REFERE OU PAR REQUETE

#### 12.15 **Droit Applicable**

Le Contrat est régi par le droit français, et ce, aussi bien pour les règles de fond que pour les règles de forme.

#### 12.16 **Intégralité du Contrat**

Le Contrat constitue l'unique accord entre les parties et se substitue à tous contrats antérieurs, propositions et déclarations, écrits ou oraux, relatifs au même objet.

#### 12.17 **Obligations sociales**

A la Date de Prise d'Effet et tous les six (6) mois, Unit4 communiquera, à la demande du Client, les documents suivants :

- une attestation de fourniture de déclarations sociales datant de moins de six (6) mois ;
- un extrait de son inscription au RCS ;
- une attestation sur l'honneur de la réalisation des prestations d'Unit4 par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 3243-2 et R. 3243-1 du Code du travail ;
- si Unit4 emploie des salariés étrangers hors Union européenne, la liste nominative de ces salariés, affectés à la réalisation des prestations, employés par Unit4 et soumis à l'autorisation de travail mentionnée à l'article L. 5221-2 du Code du travail, cette liste devant préciser pour chaque salarié sa nationalité, sa date d'embauche, le type et le numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

#### 12.18 **Variation**

Sauf accord écrit et signé par les Parties, aucune modification, amendement, ou renonciation des stipulations du Contrat ne peut entrer en vigueur.

#### 12.19 **Equivalents**

Le Contrat peut être signé par télécopie ou équivalents, qui, ensemble, devront former un document.

#### 12.20 **Signature électronique**

La transmission d'un document signé (mais afin d'éviter tout doute, pas uniquement la signature d'une page) par (i) télécopie ; (ii) courriel (en PDF ou autre format accepté) ; ou (iii) système de signature électronique (ex. DocuSign) devra prendre effet à la délivrance du document pertinent.

## annexe 1

### Conditions Spécifiques pour les Logiciels On Premise (si applicable – voir clause 1.2)

#### **Livraison**

1. Unit4 livrera le Produit au Client (par exemple par le biais d'un téléchargement et d'une mise à disposition des clés licences appropriées) au plus tôt à la suite de la signature d'un Bon de Commande à la Date de Prise d'Effet.

#### **Utilisation du Produit (logiciel)**

2. Sous réserve des termes du paragraphe 3 ci-dessous, le Client bénéficie d'une licence d'utilisation des éléments du serveur du Produit Unit4 concerné pour une unique installation à l'Adresse d'Installation. Le Client ne peut pas partager l'utilisation du Produit Unit4 sur plusieurs serveurs, sauf si les Parties en conviennent expressément autrement dans l'Annexe de Variation.
3. Sauf stipulations contraires, le Client a la permission d'utiliser les éléments du serveur du Logiciel Unit4 pour trois environnements (comprenant un environnement de production, un environnement de test et un environnement de développement et de reprise d'activité après sinistre).

#### **Obligations et Responsabilités Additionnelles du Client**

4. Le Client est responsable de la sécurité et l'intégrité de ses données à tout moment. Cela comprend, mais n'est pas limité à, s'assurer que des sauvegardes appropriées sont effectuées pour toutes les données de manière quotidienne conformément aux Bonnes Pratiques de l'Industrie et la garantie que le système peut être restauré à son état précédent en cas d'opérations de maintenances problématiques dans un environnement de production. Unit4 fournira un système de restauration aux frais du Client dans la mesure où des sauvegardes à jour sont disponibles. Dans le cas où Unit4 a besoin de l'assistance d'un sous-traitant du Client (ex. un ISP) pour effectuer le travail de restauration, le Client procurera cette assistance à Unit4 sans aucun frais additionnel pour Unit4.
5. Dans le cas, où toute donnée est à tout moment altérée, perdue ou suffisamment dégradée qu'elle en est inutilisable et que le Client a respecté les obligations prévues au Paragraphe 4 de cette Annexe 1, Unit4 devra assister le Client dans la récupération ou la restauration de ces données soit en utilisant ses propres ressources internes (dans la limite de son habilité à le faire dans ce champ d'opération) ou en coopérant avec une société tierce spécialisée dans la récupération des données utilisées par le Client, étant précisé que toute charge additionnelle relative au travail exécuté devra être convenue par avance entre les parties.
6. Lors de toute résiliation du Contrat par Unit4, le Client restituera immédiatement le Produit Unit4 à Unit4, ou à la demande de Unit4 détruira le Produit Unit4 et toutes les copies de tout ou partie du produit Unit4 et certifiera par écrit à Unit4 dans les sept (7) jours calendaires qu'il a restitué ou détruit le Logiciel, selon le cas. Le manquement par le Client qui affecte la restitution ou la destruction autorisera Unit4, sur présentation d'une notification dans un délai raisonnable, à entrer dans tous les locaux du Client pour désinstaller ou superviser la destruction du Produit Unit4. Dans ces circonstances, le Client par la présente autorise de manière irrévocable à Unit4, ses salariés ou ses agents à entrer dans les locaux du Client dans ce but. Le Client devra être responsable de tous les coûts raisonnables supportés par Unit4 pour la récupération du Produit Unit4, ces couts étants payables sous forme d'indemnités.

#### **Assistance Client d'Unit4**

7. L'Assistance Client d'Unit4 devra être fournie dès la Date de Prise d'Effet du Contrat conformément aux Conditions d'Assistance d'Unit4.

**ANNEXE 2**  
**CONDITIONS SPECIFIQUES DU SERVICE UNIT4 GLOBAL CLOUD (SI APPLICABLE – VOIR**  
**CLAUSE 1.2)**

***Fourniture du Service Unit4 Global Cloud***

1. Unit4 doit mettre le Service Unit4 Global Cloud à la disposition des Clients conformément au Contrat à Durée Déterminée pour le premier accès (sur un environnement qui permet au Projet de commencer), étant fourni au Client aussi rapidement que possible en pratique après la Date de Prise d'Effet du Contrat.
2. Unit4 doit mettre à la disposition le Service Unit4 Global Cloud conformément à l'Accord sur le niveau des services (SLA), à la Description du Service, aux Politiques applicables et au Droit Applicable.
3. Unit4 conservera le seul contrôle de la configuration de la plateforme informatique, des exigences techniques du système, des Mises à jour (relatives au Service Unit4 Global Cloud) et les délais qui y sont relatifs.
4. L'Assistance Client d'Unit4 doit être fournie à partir de la Date de Prise d'Effet du Contrat conformément aux Conditions d'Assistance d'Unit4.

***Renouvellement des Services Global Cloud***

5. Le Service Global Cloud se renouvellera automatiquement à l'expiration de la Durée Minimale pour des périodes successives d'un an.

***Obligations et Responsabilités Additionnelles du Client***

6. Le Client doit : (i) être responsable de la fourniture et de la maintenance de l'équipement client, des logiciels et services requis pour accéder et utiliser à distance le Service Unit4 Global Cloud, comprenant la connectivité au réseau ; (ii) être responsable du fonctionnement et de l'administration de l'application qui est fournie dans le Service Unit4 Global Cloud ; et (iii) utiliser le Service Unit4 Global Cloud uniquement conformément au Contrat, aux Politiques (y compris la PUA) et au Droit Applicable.

***Droit de Suspendre de Unit4***

7. Si Unit4 a connaissance qu'un Utilisateur ne respecte pas le Contrat, Unit4 peut expressément demander que le Client suspende le Compte non-conforme. Si le Client ne répond pas à cette demande dans un délai approprié (à la seule discrétion de Unit4), Unit4 peut suspendre le Compte concerné. La suspension restera en vigueur jusqu'à ce que l'Utilisateur concerné ait remédié à la violation à l'origine de la suspension. Unit4 se réserve aussi le droit de suspendre l'accès au Service Unit4 Global Cloud si un Client viole la PUA ou dans le but de protéger la sécurité et l'intégrité des systèmes, locaux et équipements. Dans un tel cas, Unit4 contactera rapidement le Client pour lui fournir une explication et coordonner une résolution du problème.

### ***Avis et Retrait***

8. A l'égard des tiers, le Client doit se comporter avec diligence et de manière licite, à tout moment et dans tous les cas, notamment en ce qui concerne les droits des tiers tels que les droits de protection des données et les Droits de Propriété Intellectuelle. Dans le but d'éviter toute responsabilité à l'égard des tiers ou de limiter les conséquences d'une responsabilité à l'égard de tiers, Unit4 devra à tout moment être autorisé à sa propre initiative à prendre des mesures afférentes à un acte ou à une omission par ou au risque du Client, comprenant les actes et les omissions qui porteraient atteinte aux droits de ces tiers. Il ne peut être requis de Unit4, qu'il émette une opinion sur la validité de la réclamation d'un tiers ou sur la défense du Client, ou que Unit4 soit partie à tout différend entre le Client et le tiers. Le Client doit être obligé de retirer les Données Client immédiatement à la première demande écrite de Unit4. A défaut, et de sa propre initiative Unit4 pourra être autorisé à retirer les Données du Client ou à empêcher l'accès aux Données Client. En cas d'atteinte ou d'atteinte imminente à ce paragraphe 4, Unit4 doit également être autorisé à refuser au Client l'accès aux systèmes Unit4 et au Service Unit4 Global Cloud avec effet immédiat et sans délai de préavis. Nonobstant ce qui précède, Unit4 pourra mettre en œuvre toutes autres mesures ou exercer tout autre droit à l'encontre du Client.

### ***Intégration avec les applications non-Unit4***

9. Le Service Unit4 Global Cloud peut contenir des caractéristiques formalisées (APIs) créées pour inter-opérer avec d'autres Applications Indépendantes à Unit4. Pour utiliser ces caractéristiques, le Client peut exiger d'obtenir accès à de telles Applications Indépendantes à Unit4 auprès de fournisseurs tiers de tels produits. Si le fournisseur de telles Applications Indépendantes à Unit4 cesse de rendre l'Application Indépendante à Unit4 disponible pour assurer l'interopérabilité avec les caractéristiques correspondantes Service Unit4 Global Cloud à des conditions raisonnables (ex. utilisation d'ancienne méthode d'intégration ou protocoles de sécurités inadéquats), Unit4 peut cesser de fournir ces caractéristiques du Service Unit4 Global Cloud sans donner lieu au profit du Client à tout remboursement, crédit ou autre compensation. Si, pour des raisons raisonnablement imputables à un fournisseur d'une Application Indépendante à Unit4, il ne peut plus être raisonnablement attendu de Unit4 qu'il rende disponible le Service Unit4 Global Cloud pour assurer l'interopérabilité avec les caractéristiques de cette Application Indépendante à Unit4, Unit4 peut cesser de fournir de telles caractéristiques correspondantes du Service Unit4 Global Cloud sans donner lieu au profit du Client à tout remboursement, crédit ou autre compensation.

### ***Modifications de la plateforme de Service Unit4 Global Cloud***

10. Unit4 se réserve le droit de changer de fournisseur tiers de la plateforme de Service Unit4 Global Cloud, à condition que : (i) Unit4 donne un préavis raisonnable au Client de ce changement ; (ii) la juridiction dans laquelle les Données du Client sont stockées ne soit pas changée (sans avoir obtenu l'accord préalable du Client, qui ne doit pas être déraisonnablement refusé, retardé ou conditionné) ; et (iii) le service fourni par la nouveau fournisseur de la plateforme de Service Unit4 Global Cloud fasse preuve de cohérence (dans sa forme et son contenu) dans ses aspects essentiels avec les offres précédentes.

### ***Retour des Données Clients lors de la résiliation***

11. Lors de la résiliation du Contrat et à la demande du Client, Unit4 mettra à la disposition du Client un fichier comprenant la dernière sauvegarde des Données Client (récupérées par Unit4) dans le format de base de données originel et les pièces jointes dans leur format originel. Le Client peut également demander que les Données Clients soient détruites et Unit4 exécutera cette demande.
12. A la résiliation du Contrat, le Client doit adresser à Unit4 avec un préavis écrit d'au moins trente (30) jours calendaires (la notification peut être faite par courriel ou sous la forme d'une Demande de Services à l'Assistance Client d'Unit4) une demande de restitution des Données du Client. Dans le cas contraire, le Client sera réputé avoir demandé la destruction des Données Clients et Unit4 doit, sauf dispositions légales contraires, effacer et/ou détruire toutes les Données Client dans ses systèmes ou par d'autres moyens en sa possession ou sous son contrôle.
13. Le Client peut demander un fichier contenant la dernière sauvegarde des Données Client (récupérées par Unit4) dans le format de base de données originel avec les pièces jointes dans leur format originel à tout moment pendant la Durée du Contrat. Le Client doit requérir, en respectant un préavis écrit de trente (30) jours calendaires (qui peut être notifié par courriel ou soumis sous la forme d'une Demande de Service à l'Assistance Client d'Unit4), une copie des Données Clients.
14. Unit4 se réserve le droit de facturer au Client aux Taux en Vigueur, en fonction du temps passé et du matériel fourni, tout travail requis pour la délivrance d'une copie des Données Clients dans un autre format que le format originel de la base de données.

### ***Période de Transition avant la résiliation***

15. Une fois le Contrat résilié par le Client, Unit4 doit, à la condition qu'il ait reçu une demande par écrit du Client au moins un (1) mois avant la date de résiliation programmée, continuer de fournir le Service Unit4 Global Cloud au Client conformément aux termes du Contrat pour une période de transition allant jusqu'à six (6) mois (« **Période de Transition** »). L'accès au Service Unit4 Global Cloud pendant la Période de Transition sera soumis au paiement de frais, calculés au prorata sur une base mensuelle exigible à l'avance, basé sur des frais annuels facturés au Client pour le Service Unit4 Global Cloud pendant la période de douze mois précédant immédiatement la date de résiliation augmentés de dix pour cent (10%).
16. Pendant la Période de Transition, le Client peut demander que Unit4 assure une transition vers un autre fournisseur de service, ou vers des opérations internes du Client. Une telle coopération et assistance sera limitée à du conseil concernant le Service Unit4 Global Cloud et sera soumise à des frais établis en fonction du temps passé et du matériel fourni aux Taux Unit4 en Vigueur, ces services étant fixés dans un Bon de Commande séparé.
17. Nonobstant ce qui précède, en cas de résiliation du Contrat par Unit4 en raison d'une violation par le Client, Unit4 peut suspendre la fourniture des services de la Période de Transition et conditionner leur fourniture (i) au paiement des frais non-discutés dus par le Client, (ii) au prépaiement de frais relatifs à la fourniture de services de la Période de Transition, et (iii) à la réception par Unit4 d'un certificat d'un officier (directeur) du Client certifiant le respect continu des stipulations du Contrat durant la Période de Transition.

### ANNEXE 3

#### CONDITIONS DE SERVICES PROFESSIONNELS (SI APPLICABLE – VOIR CLAUSE 1.2.)

##### **Disponibilité**

1. Le Client peut demander et Unit4 peut accepter, sous réserve de la planification et d'un délai raisonnable, de fournir des Services Professionnels d'Unit4. Chacun de ces Services Professionnels d'Unit4 sera fourni à distance aux Taux en Vigueur de Unit4, sauf si un accord alternatif a été convenu par écrit entre les Parties et inclus dans un Bon de Commande. Toutes estimations, périodes ou devis fournis par Unit4 susceptibles de faire l'objet d'ajustements en fonction des changements de cadre ou de niveau d'effort requis, du retard du Client dans la mise à disposition de personnel ou dans l'exécution de ses obligations, de la procédure de validation et de test, et d'autres circonstances en dehors du contrôle raisonnable de Unit4.

##### **Temps de travail**

2. Sauf stipulations contraires, tous les Services Professionnels d'Unit4 seront fournis en mode régie du lundi au vendredi sur la base des jours ouvrables standards (comme parfois spécifié par Unit4) et excluant les jours fériés applicables. Un jour ouvrable consiste, dans le cas d'un Service Professionnel d'Unit4, au nombre d'heures visé dans la Politique de Jour Ouvrable d'Unit4 (en fonction du Territoire) et exclut en toute circonstance les temps de trajet et de déjeuner. Unit4 peut facturer au Client le temps additionnel travaillé conformément à la Politique Unit4 alors applicable (ce qui inclura une augmentation de la facturation pour le travail effectué en dehors des heures de travail prévues ci-dessus). Le temps chargeable minimum est d'un (1) jour ouvrable.

##### **Accès aux locaux**

3. Le Client donnera au personnel de Unit4 un accès suffisant à ses locaux pour permettre à Unit4 de fournir les Services Professionnels d'Unit4. Lors de son travail au sein des locaux du Client, le Client devra permettre au Personnel de Unit4 d'utiliser et de bénéficier d'un espace de travail adapté et d'équipements techniques adaptés. Si Unit4 accepte de fournir les Services Professionnels d'Unit4 sur une base horaire, pendant les heures de travail standard, par exemple par téléphone, les frais seront basés sur le taux quotidien applicable au Client calculés au pro rata augmentés des coûts associés.

##### **Frais de déplacements**

4. Sauf stipulations contraires dans le Bon de Commande, le Client accepte de payer tous les Frais conformément à la Politique d'Unit4 alors applicable en matière de frais.

##### **Annulation avec court préavis**

5. Si le Client et Unit4 ont convenu d'une date spécifique pour la fourniture des Services Professionnels d'Unit4 et que pour toute raison le Client en annule ou retarde la fourniture ou que les Services Professionnels d'Unit4 ne peuvent être fournis par Unit4 en raison des actions ou manquement du Client (comprenant, mais n'étant pas limité, le manquement par le Client à remplir les prérequis spécifiés par Unit4), le Client accepte de payer : (i) 50% des frais concernés si l'annulation/l'ajournement intervient entre six (6) et dix (10) Jours Ouvrables avant la date de fourniture des Services Professionnels d'Unit4 et 100% des frais si l'annulation/l'ajournement (comprenant la non-fourniture des Services Professionnels d'Unit4) a lieu cinq (5) Jours Ouvrables ou moins avant la date de fourniture des Services Professionnels d'Unit4 ; et (ii) tous coûts qu'encourt Unit4 en raison de l'annulation (par exemple, les frais de voyages ou d'hébergement). En cas d'ajournement/annulation/non-fourniture des Services Professionnels d'Unit4 en raison d'actes ou d'omissions du Client, Unit4 entreprendra toutes les démarches raisonnables pour redéployer le personnel affecté et facturera uniquement les frais, s'il est dans l'incapacité de redéployer ce Personnel sur d'autres missions facturables.

##### **Exécution standard industrielle**

6. Unit4 est titulaire de tous les Droits de Propriété Intellectuelle relatifs à ses procédés industriels standards et à ses modèles de documentation et le Client se voit accorder une licence gratuite, non-exclusive et non-sous-licenciable (sauf aux Sociétés Affiliées du Client) pour la Durée du Contrat pour utiliser et adapter ces procédures et modèles de documentation

libre de frais en relation avec les Projets. En considération de l'octroi d'une telle licence par Unit4, le Client s'engage par les présentes à céder tous les Droits de Propriété Intellectuelle afférents à toute adaptation ou modification des procédés industriels standards et/ou des modèles de documentation. Dans le cas où, tous procédés industriels standards ou tous modèles de documentation sont fournis au Client dans le cadre d'un processus de vente, les parties reconnaissent qu'il y a une présomption que ceux-ci seront utilisés comme base pour la fourniture des Services Professionnels d'Unit4.

#### ***Droit de Propriété Intellectuelle relatifs au Projet***

7. Unit4 a le droit de fournir des Services Professionnels d'Unit4 similaires à des tiers, incluant tout concurrent du Client. Tous les Droits de Propriété Intellectuelle, qui pourraient être créés par Unit4 pendant l'exécution des Services Professionnels d'Unit4 ou d'un Projet, incluant, sans limitation, des idées, savoir-faire, techniques, améliorations ou modifications des Produits Unit4 et/ou Services Unit4, code source ou Documentation d'Unit4 et scripts de logiciel, sont la propriété de Unit4. Unit4 conserve la propriété de tous ces Droits de Propriété Intellectuelles selon le Droit Applicable de toutes juridictions ; cependant, le Client doit se voir accorder une licence gratuite, non-exclusive et non-sous-licenciable (sauf aux Sociétés Affiliées du Client) d'utiliser ces Droits de Propriété Intellectuelle pour les besoins internes pour la même durée que celle de la licence du Client pour les Produit d'Unit4.

#### ***Test d'Acceptation des Utilisateurs pour le Projet***

8. Le Client est responsable de la mise en place et de la réalisation des Tests d'Acceptation des Utilisateurs.

#### ***Changement de contrôle***

9. Unit4 devra fournir des Services Professionnels d'Unit4 supplémentaires et devra modifier les Services Professionnels d'Unit4 (et les difficultés relatives au prix et au temps), comme il sera prévu par les Parties conformément à la procédure de changement de contrôle (si existante) convenue avant le début de tout Projet.

#### ***Sous-traitance***

10. Unit4 peut sous-traiter la fourniture des Services Professionnels d'Unit4 à l'un de ses partenaires de service agréés.

#### ***Estimation de livraison et Temps de livraison***

11. Sauf accord contraire dans une Annexe de Variation, toute date ou heure de livraison de Projet donnée ou acceptée par Unit4 ne peut être qu'une estimation, donnée ou acceptée à titre indicatif uniquement, et le temps n'est jamais un facteur essentiel s'agissant de la livraison de tout Service Professionnel Unit4. Unit4 ne pourra être tenu responsable en cas de livraison d'un Projet ou tout autre livrable qui n'interviendrait pas à une date spécifiée, que cette date ait été acceptée avant ou à la suite de l'initiation dudit Projet.

**ANNEXE 4**  
**ACHAT DE SERVICES ET DE PRODUITS DE TIERS (SI APPLICABLE – VOIR CLAUSE 1.2)**

**Achat de Services et de Produits de Tiers**

1. Unit4 proposera occasionnellement à la vente des Produits et Services Tiers parallèlement aux Produits et Services Unit4. Plus d'informations sur les Produits et Services Tiers peuvent être trouvées dans la Politique d'Informations et de Conditions de Tiers. Ces Produits et Services Tiers sont vendus soit :
  - 1.1. sous réserve des stipulations du Contrat, avec toutes références à « Unit4 », étant remplacées par le Fournisseur Tiers (prévu dans le Bon de Commande) s'agissant des livrables et obligations et (si applicable) toutes références à : (i) « Produits Unit4 » étant remplacées par Produit Tiers ; (ii) Services Unit4 ou Service Unit4 Global Cloud (si applicable) étant remplacées par Services Tiers ; (iii) Documentation d'Unit4 étant remplacées par la Documentation de Tiers et (iv) toutes les définitions applicables en Appendice B – Définitions sont lues et construites comme si elles s'appliquaient (mutatis mutandis) aux Produits du Tiers et/ou Service Tiers. Toutes références à « Unit4 » concernant le paiement doivent rester des références à Unit4 et toute autre référence doit être interprétée d'une manière permettant de l'appliquer (également) à Unit4 et au Fournisseur Tiers. Unit4 par les présentes s'engage à ce que le Fournisseur Tiers délivre les Produits et/ou Services Tiers conformément au Contrat (comme modifié selon les cas pour se référer au Fournisseur Tiers) et les conditions générales particulières fixées dans le Bon de Commande qui sont spécifiquement applicables aux Produits et/ou Services Tiers, qui pour éviter tout doute constitue le Contrat entre les Parties). Unit4 et le Fournisseur Tiers peuvent faire exécuter les stipulations du Contrat à l'encontre du Client comme si chacun d'eux étaient partie au Contrat (bien que le consentement du Fournisseur Tiers ne soit pas requis pour l'amendement et la modification du Contrat par Unit4) et Unit4 restera responsable de tout manquement du Fournisseur Tiers lors de la fourniture des Produits et/ou Services Tiers conformément au Contrat ; ou
  - 1.2. selon les Conditions de Tiers (qui, pour éviter tout doute, constitue le Contrat entre les deux Parties), Unit4 sera autorisé à recevoir les paiements conformément aux conditions de paiement. Le Client respectera les Conditions de Tiers et Unit4 et le Tiers pourront faire exécuter les stipulations du Contrat à l'encontre du Client comme si chacun d'eux étaient partie au Contrat (bien que le consentement du Fournisseur Tiers ne soit pas requis pour l'amendement et la modification du Contrat par Unit4) et Unit4 restera responsable de tous manquements du Fournisseur Tiers lors de la fourniture des Produits et/ou Services Tiers conformément au Contrat.
  - 1.3. le cas échéant, Unit4 garantit qu'il a le droit de sous-licencier ou d'accorder l'accès (si nécessaire) à toute partie aux Services et/ou Produits Tiers, qu'il sous-licencie ou dont il accorde un accès au Client (si nécessaire) ou qu'il il a le droit de distribuer (si approprié) tous Produits et/ou Services Tiers qu'il fournit au Client.